

N° LIGNE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	LIBELLE
1	visite d'information et de prévention initiale				visite d'information et de prévention initiale
2	visite d'information et de prévention périodique				visite d'information et de prévention périodique
3	examen médical d'aptitude à l'embauche				examen médical d'aptitude à l'embauche
4	examen médical d'aptitude périodique				examen médical d'aptitude périodique
5	visite intermédiaire entre deux examens d'aptitude médicale				visite intermédiaire entre deux examens d'aptitude médicale
6	visite intermédiaire entre deux examens médicaux d'aptitude				visite intermédiaire entre deux examens médicaux d'aptitude
7	visite de préreprise				visite de préreprise
8		visite de préreprise, à l'initiative du médecin-conseil des organismes de sécurité sociale			visite de préreprise, à l'initiative du médecin-conseil des organismes de sécurité sociale
9		visite de préreprise, à l'initiative du médecin traitant			visite de préreprise, à l'initiative du médecin traitant
10		visite de préreprise, à l'initiative du travailleur			visite de préreprise, à l'initiative du travailleur
11	visite à la demande				visite à la demande
12		visite à la demande du travailleur			visite à la demande du travailleur
13		visite à la demande de l'employeur			visite à la demande de l'employeur
14		visite à la demande du médecin du travail			visite à la demande du médecin du travail
15			visite à la demande du médecin du travail, suite à orientation demandée par l'infirmier		visite à la demande du médecin du travail, suite à orientation demandée par l'infirmier
16	visite de reprise				visite de reprise
17		visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel			visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel
18			visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel, à l'initiative de l'employeur		visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel, à l'initiative de l'employeur
19			visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel, à l'initiative du travailleur		visite de reprise pour cause de maladie ou d'accident non professionnel, à l'initiative du travailleur
20		visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail			visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail
21			visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail, à l'initiative de l'employeur		visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail, à l'initiative de l'employeur
22			visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail, à l'initiative du travailleur		visite de reprise après une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail, à l'initiative du travailleur

N° LIGNE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	LIBELLE
23		visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle			visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle
24			visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle, à l'initiative de l'employeur		visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle, à l'initiative de l'employeur
25			visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle, à l'initiative du travailleur		visite de reprise après une absence pour cause de maladie professionnelle, à l'initiative du travailleur
26		visite de reprise après un congé maternité			visite de reprise après un congé maternité
27			visite de reprise après un congé maternité, à l'initiative de l'employeur		visite de reprise après un congé maternité, à l'initiative de l'employeur
28			visite de reprise après un congé maternité, à l'initiative du travailleur		visite de reprise après un congé maternité, à l'initiative du travailleur